

# **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à tout contrat sauf accord contraire écrit, donné par un organe habilité du vendeur Ets Cuisines LECLERCQ sprl.

Leur application constitue une condition déterminante du consentement de celui-ci au contrat.

Le client est censé les accepter par le seul fait de sa commande.

Le vendeur décline toutes les conditions générales imprimées sur les documents émanant de l'acheteur, les siennes seules étant applicables.

La nullité éventuelle de tout ou partie d'une clause contenue dans les présentes conditions générales de vente n'entraînera aucune conséquence quand à la validité des autres clauses et de l'opération à laquelle elle se rapporte.

## **1. PRIX**

Nos offres renseignent les prix en vigueur au moment de l'offre et sont purement indicatives.

Les prix sont calculés sur base des prix d'achat chez les fournisseurs du vendeur, des cours de change, taxes, tarifs douaniers, frais de transport et du coût de la main-d'œuvre. Par conséquent, le vendeur se réserve le droit d'adapter le prix de vente en fonction de toute variation de ces éléments de calcul qui surviendraient antérieurement ou postérieurement à votre commande.

## **2. DELIVRANCE**

Tout retard dans la livraison ne peut donner lieu à des dommages et intérêts.

L'acheteur ne peut demander la résolution de la vente ou refuser la livraison après expiration du délai que si le vendeur n'effectue pas sa livraison dans les 15 jours de la réception d'une mise en demeure par lettre recommandée envoyée par l'acheteur postérieurement à la date de la livraison initialement prévue.

L'acheteur prend possession de la marchandise au moment où débute le chargement.

Par conséquent, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur, quel que soit le mode de transport, et même en cas de transfert franco ou à nos frais.

## **3. AGREATION - RECLAMATION**

Toute contestation doit être introduite par lettre recommandée dans les 8 jours de la date de la facture.

Si les marchandises sont enlevées en nos magasins, l'acheteur les agrée au moment de l'enlèvement.

Dans les autres cas, les réclamations ne sont admises que par écrit et dans les huit jours qui suivent la réception des marchandises. Tout manquement constaté devra nous être signalé par écrit dans les trois jours de la réception de la marchandise.

De légères différences dans les dimensions, les coloris ou le finissage de nos produits inhérents à la fabrication et admises par les usages ne peuvent donner droit à réclamation.

Par ailleurs, nous ne pouvons être tenus responsable ni des conséquences directs, ni des conséquences indirectes pouvant résulter de l'utilisation abusive ou/et inadéquate de nos produits, d'une pose non conforme aux règles de l'art.

#### **4. ECHANGE - REPRISE**

Les marchandises ne seront ni reprises, ni échangées. Si dans des cas exceptionnels, nous acceptons de reprendre des marchandises, cette reprise se ferait à 70% du prix facturé.

Les marchandises retournées dans un état les rendant impropres à la vente du fait de l'altération quelconque des produits ne seront ni échangées, ni créditées.

En cas de livraison reconnue défectueuse et de préjudice subi par l'acheteur, notre responsabilité ne dépasse jamais la valeur des marchandises en cause, à l'exclusion de tous autres dommages et intérêts.

#### **5. PALETTES - EMBALLAGES CAUTIONNES**

Toute palette emportée ou livrée avec la marchandise reste la propriété au vendeur et donnera lieu à une caution. La palette devra être restituée dans les trois semaines suivant la livraison. Au moment de la restitution, la caution sera remboursée.

#### **6. PAIEMENT**

Le lieu de paiement des factures est à Villers Saint Amand . Les factures sont payables au comptant et sans escompte.

Les factures non payées à l'échéance portent un intérêt conventionnel de 12% par an, à dater de la facture, de plein droit et sans mise en demeure préalable.

En outre, le vendeur se réserve le droit de majorer le montant de la facture d'une indemnité forfaitaire de 15% avec un minimum de 100 euros.

Cette clause étant acceptée par le client en application des articles 1147 et 1152 du Code Civil.

En cas de marché avec un acheteur étranger, le taux de change applicable est celui du pays du vendeur.

Suivant nos offres et devis, un acompte de 30% du montant total est exigible à la commande. Un paiement de 60% du montant total sera dû à la réception des marchandises ou début des travaux. Le solde sera liquidé par paiement de 10% du montant total en fin des travaux. Sauf stipulations contraires.

#### **7. SUSPENSION ET ANNULATION DE CONTRAT.**

Suite à un ordre de commande, suivant nos offres ou devis, le contrat peut être suspendu ou rompu moyennant une indemnité égale à 60% du montant total. Les services déjà fournis et les marchandises commandées en vue de l'exécution des travaux restent dus.

#### **8. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE**

Les marchandises restent la propriété de Ets Cuisines LECLERCQ jusqu'à ce qu'elles soient entièrement payées. Le client s'engage à ne pas vendre les marchandises ou céder à des tiers aussi longtemps qu'elles restent la propriété de Ets Cuisines LECLERCQ. En cas de non respect de cette interdiction, une indemnité forfaitaire de 50% du prix de vente sera due par le client (en supplément du prix de vente ainsi que les indemnités et intérêts prévus à l'article 6). Les risques sont à charges du client. Les acomptes pourront être conservés pour couvrir les pertes éventuelles à la revente.

#### **9. PRESTATION EN REGIE**

Les heures de travaux réellement prestées (effectivement prestées sur le chantier ou nécessaires aux préparatifs et aux chargement et déchargements extérieurs au chantier), arrondies au quart d'heure et ventilées selon la qualification des travailleurs, sont facturées sur base des bons de travail régulièrement signés par le maître d'ouvrage. Le barème indicatif publié par la Confédération Construction est utilisé dans pareil cas.

## **10. GARANTIE**

La garantie commence à courir dès le paiement de la totalité des sommes dues et n'est valable qu'aux conditions suivantes : les marchandises de choix inférieur au premier choix ou ayant fait l'objet de conditions exceptionnelles ne font l'objet d'aucune garantie ; la garantie des marchandises est égale et jamais supérieure à celle offert par les fournisseurs des Ets Cuisines LECLERCQ sprl; la garantie des marchandises tombe dans le cas où la pose n'a pas été effectuée dans les règles de l'art selon les codes de bonne pratique en vigueur.

## **11. JURIDICTION**

Tout litige, même en référé, sera tranché par les tribunaux de Tournai, seuls compétents pour statuer. Outre les différentes conditions précitées, toutes les opérations sont régies par les conditions générales du marché.

### **Ets Cuisines Leclercq Sprl**

Chaussée de Tournai 273

7812 Villers Saint Amand

Belgique

Tel : 068/28.33.17

Fax : 068/28.74.21

TVA : BE0828.639.128